

Table des matières

☐ Carnet : E7 — Système de formation en Suisse	3
1. Historique	3
2. Structure administrative	3
3. Positionnement du sous-système éducatif	4
☐ Passerelles et reconnaissances	4
☐ Formation continue et cadre légal	4
☐ Diplômes du quaternaire (CAS, DAS, MAS)	5
☐ Références	5
☐ Ressources liées	6

☐ Carnet : E7 — Système de formation en Suisse

« Connaître le système éducatif suisse – ses niveaux, ses acteurs, ses financements – pour orienter les apprenants avec précision et confiance. »

☐ Informations rapides

- * **Page parente** : [Carnet E7 — Renseigner une personne](#)
- * **Module concerné** : [Module MDA — Accompagnement](#)
- * **Sous-dimension** : Système éducatif suisse

☐ Descriptif

La sous-dimension **E7 — Système de formation en Suisse** aide à :

- - **Comprendre la structure du système éducatif suisse** — ses niveaux, ses acteurs, ses financements.
- - **Identifier les passerelles et reconnaissances** — pour orienter les apprenants vers les formations pertinentes.
- - **Maîtriser le cadre légal** — pour conseiller avec rigueur et sécurité.
- - **Utiliser des outils de veille** — pour rester à jour sur les offres de formation.

Elle s'inscrit dans la **compétence E7** et est **liée aux compétences E2 (déterminer les objectifs d'apprentissage)**.

☐ Points de repères dans le système éducatif suisse

Le système éducatif suisse repose sur **3 dimensions** :

1. Historique

- **1848** : début de l'école obligatoire en Suisse. - **L'éducation sociale** est une **responsabilité cantonale**. - **Tout ce qui touche à l'argent** (financement, lois, subventions) est **fédéral**.

2. Structure administrative

- Confédération → Canton → Commune
- Base légale : les formations privées sont encadrées par des lois fédérales ou cantonales.
- Financement : dépend du domaine (fédéral pour les formations professionnelles, cantonal pour

la culture, la santé, l'éducation).

3. Positionnement du sous-système éducatif

Niveau	Type	Exemples
Secondaire I	Formation générale	Prépare au secondaire II
Secondaire II	Formation professionnelle ou académique	CFC, maturité, écoles professionnelles
Tertiaire A	Formation académique	Bachelor, Master, Doctorat (ECTS)
Tertiaire B	Formation professionnelle supérieure	Brevet fédéral , Certificat FSEA, diplômes de Hautes écoles spécialisées
Quatenaire	Formation continue post-diplôme	CAS, DAS, MAS

☐ *Nous sommes en **Tertiaire B** avec le **Brevet fédéral de formatrice/formateur**.*

Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :

<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suissees-accréditees>

Formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme fédéral AFP ou CFC.

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen?offset=0&max=60>

☐ Passerelles et reconnaissances

- **Raccord (RAC)** : permet d'accéder à des formations supérieures. - **Pas de formation sans demande** : tout parcours repose sur un **besoin identifié**. - **Reconnaissance des acquis** : possible via dossier, expérience professionnelle, ou validation des compétences.

☐ Formation continue et cadre légal

Loi fédérale sur la formation professionnelle

- **Engagement financier fédéral** : subventions Sefri (ex. : 50% pour le Brevet fédéral). - **Financement axé sur la personne** : la subvention suit l'apprenant, pas le prestataire. - **Lieu de la prestation** = lieu de la subvention.

Formation continue (post-obligatoire)

- Basée sur le **marché** — pas de financement automatique. - **Sans évaluation** → attestation de participation. - **Avec évaluation** → certificat reconnu.

☐ *Fournir une attestation minimum pour chaque cours — c'est une exigence de qualité.*

□ Diplômes du quaternaire (CAS, DAS, MAS)

Diplôme	Accès	Validité	Notes
CAS	CFC + dossier	5-10 ans (selon spécialisation)	Non réglementé par Bologne — spécifique à la Suisse
DAS	Doctorat ou équivalent	À vie	Délivré par les Hautes écoles
MAS	Bachelor/Master + dossier	À vie	Équivalent international via ECTS

△ *Attention aux titres : en Suisse, seuls 7 Masters sont officiellement reconnus. Les "MBA" privés peuvent être trompeurs.*

□ Crédits ECTS

En principe, ce sont les hautes écoles accréditées qui délivrent les crédits ECTS pour les diplômes et les titres académiques (bachelor, master et doctorat) ainsi que pour les diplômes de formation continue «Certificate of Advanced Studies CAS», «Diploma of Advanced Studies DAS» et «Master of Advanced Studies MAS» que délivrent les hautes écoles.

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a pour objectifs la transparence ainsi que la mobilité des étudiantes et étudiants à travers l'Europe.

Les instituts privés qui n'ont pas été accrédités conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) sont certes autorisés à utiliser les noms des titres académiques et la mention d'ECTS, mais la reconnaissance des diplômes qu'ils délivrent est laissée à la discrétion des employeurs et employeuses ainsi que des autres établissements d'enseignement supérieur à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour cette raison, il est important ici aussi de vérifier si la fournisseuse ou le fournisseur est accrédité conformément à la LEHE et à quels endroits les diplômes et crédits ECTS proposés sont reconnus.

Liens vers swissuniversities et SEFRI

- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>

□ Outils et ressources pour la veille

- **odasanté.ch** et autres sites référencés dans le cahier du module. - **Base de données des formations continues** (ex. : [www.formationcontinue.ch](<https://www.formationcontinue.ch>))

□ Références

Auteur / Date	Titre	Concept clé	Lien
Sefri (2023). *Loi fédérale sur la formation professionnelle*.	Financement des formations — subventions, conditions.	Voir la fiche	
ODA Santé (2023). *Système suisse de formation*.	Vue d'ensemble du système éducatif suisse.	Voir la fiche	
Confédération suisse (2023). *Formation continue en Suisse*.	Cadre légal et financement.	Voir la fiche	

☐ Réflexion personnelle

« J'ai appris que le système éducatif suisse n'est pas un labyrinthe — c'est un écosystème. En le comprenant, je peux conseiller avec précision, confiance, et sécurité. »

☐ Ressources liées

- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suissees-accreditees>
- Formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme fédéral AFP ou CFC.
<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen?offset=0&max=60>
- <https://www.vs.ch/web/osp/adultes>
- <https://www.ador-online.ch>

☐ Navigation

→ Retour à la [Page principale E7 — Renseigner une personne](#) → Retour à la [Compétence E7 — Renseigner une personne](#) → Retour à la [Page du Module MDA](#)

[fsea](#), [E7](#), [systeme](#), [formation](#), [suisse](#), [tertiaire](#), [B](#), [brevet](#), [fédéral](#), [cas](#), [das](#), [mas](#), [veille](#)

Page mise à jour le {{date | Auteur : [Eugénie Decré] | Version : 1.0}}

From:
<https://wiki.eugeniedecre.com/> - **Formation en Conscience**

Permanent link:
https://wiki.eugeniedecre.com/doku.php?id=carnet:e7_renseignement:e7_systeme&rev=1769528901

Last update: **2026/01/27 16:48**

